Solidaires finances

# Section Pas-de-Calais

# CR du CHSCT du 21 octobre 2022

## Réunion du CHSCT

**Ordre du jour :**

**1 – Approbation des PV des CHSCT des 18/03/22 et 14/06/22**
**2 – Point sur la réunion du groupe de travail du 04/10/22**
**- Registres Santé Sécurité au Travail**
**- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail**
**- Déclarations d'accidents du Travail**
**- Fiches de signalement**
**- Bilan des exercices incendie**
**3 – Propositions d'utilisation des crédits 2022**
**4 – Bilan DUERP/PAP 2019-2021**
**5 – Rapports annuels 2020 et 2021 du Médecin du Travail et rapports annuels 2021 des psychologues**
**6 – Retour sur la médiation sociale conduite à venir**
**7 – Présentation du Comité Social d'Administration (CSA)**
**8 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir**

En réponse à notre déclaration liminaire, M. Girault estime que la solution au mal-être des agent·e·s est dans la formation des cadres en redonnant du sens et en accompagnant les cadres pour mieux appréhender les transformations.

**Une fois de plus, on peut constater qu'on n'est pas sauvé·e·s !**

Selon lui, la suppression du CTL et du CHS-CT, instances regroupées en une seule, le CSA, permettra de mieux articuler les transformations.

**Traduction : on gagnera du temps sur le dialogue social et on continuera la destruction de notre administration et du service public !**

## 1. Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 18/03/22 et 14/06/22

En l'absence de rectifications en séance, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Le procès-verbal de cette instance, dernier CHS-CT, sera validé par des échanges de mails.

Lors des derniers CHS-CT, la situation sanitaire avait fait l'objet de points particuliers, Solidaires Finances demande qu'une information soit faite lors de cette instance.

## 2. Point sur la réunion du groupe de travail du 04/10/22

➢ *Registres Santé Sécurité au Travail*

Lors de l'examen du registre Santé Sécurité au Travail, les observations qui ont trouvé des réponses ont été archivées.

**Solidaires Finances insiste sur le fait que pour autant les problèmes ne sont pas résolus.**

*Un nombre important de volets ont été signalés défectueux sur le site d'Arras Diderot, des pièces sont en attente de livraison pour permettre des réparations par l'équipe technique, mais il faudra être patient.

*Les agent·e·s nouvellement affecté·e·s au Centre de Contacts n'ont pas bénéficié des tests auditifs recommandés pour leur mission. Lors de l'installation du service, les agent·e·s affecté·e·s avaient bénéficié d'un test financé par la MGEFi. Le coût de ces tests est élevé, d'autant plus si ceux-ci sont réalisés pour un petit nombre d'agent·e·s.

**Solidaires Finances insiste sur la nécessité de tester l'audition des collègues, d'autant plus lorsque ceux-ci et celles-ci passent une grande partie de la journée au téléphone. Nous**

**veillerons à ce que ces tests soient organisés.**

*un problème d'odeur persistante a été signalé à plusieurs reprises dans un bureau de direction. Il semblerait provenir d'un store, qui est pourtant de la même qualité que ceux des autres bureaux. Son remplacement n'est pas prévu, la division BIL craignant que l'odeur du neuf incommode également les agent·e·s. Pour l'instant aucune solution n'est proposée.

*le problème récurrent des places de parking en nombre insuffisant à Boulogne a été de nouveau signalé.

M. Gaucher indique que des places étaient disponibles lorsqu'il s'est rendu sur place.

M. Girault insiste sur la nécessité de covoiturer et d'utiliser les transports collectifs. Il précise que de nouvelles applications facilitent l'une et l'autre de ces pratiques.

**Solidaires Finances constate que de nouveaux services viennent encore saturer le site de Boulogne. Le problème de places de stationnement a été signalé depuis longtemps et le regroupement de services dans ce bâtiment déjà bien rempli est de la responsabilité de la Direction.**

**Nous n'acceptons pas que la faute soit rejetée sur les agent·e·s dont les modes de déplacement sont montrés du doigt alors que des solutions telles que la gratuité des transports collectifs pourraient être mises en place pour améliorer leur utilisation.**

*un problème de sécurité a été signalé à plusieurs reprises à la trésorerie de Calais Municipale et Banlieue, en raison d'une serrure défectueuse.

Une entreprise a été contactée, mais elle n'a pas réussi à trouver le modèle de serrure concerné. La division BIL cherche une solution de réparation.

➢ Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)

Aucune visite n'a été effectuée depuis le dernier groupe de travail du CHS-CT.

**Solidaires Finances demande que des visites soient programmées pour les nouveaux services déjà installés mais également par anticipation avant de nouvelles installations.**

L'ISST précise qu'il a prévu dans un premier temps de se rendre dans les nouveaux services, comme il l'a déjà fait pour le PNCD.

➢ Déclarations d'accidents du travail

Le CHS-CT n'est plus informé des déclarations de trajet au prétexte qu'ils sont le plus souvent liés à des problèmes extérieurs.

**Solidaires Finances insiste sur la pertinence de la communication de ces déclarations. Les accidents de trajet peuvent, par exemple, être liés à l'entretien de la voirie ou des trottoirs à proximité des sites et des rappels peuvent être faits aux collectivités. Aucune disposition légale n'appuie cette décision unilatérale de la Direction, et pour cette raison, nous demandons la transmission des informations concernant les accidents de trajet.**

➢ Fiches de signalement

6 fiches de signalement ont été déposées depuis le groupe de travail du 23 mai 2022.

4 signalements font état d'insultes, menaces ou propos déplacés d'usagers et usagères,

2 signalements sont internes au sein d'un même service.

Des courriers de rappel à l'ordre ont été adressés à 3 des usagers et usagères. Un ou une agent·e n'a pas souhaité qu'un courrier soit envoyé à l'usager ou usagère.

La direction suit la situation du service où des signalements ont été nécessaires.

**Solidaires Finances rappelle que ces signalements sont utiles et qu'il ne faut pas hésiter à établir une fiche si une situation est anormale. Les incivilités, qu'elles soient internes ou externes, sont une forme de violence. Lutter contre l'incivilité est de la prévention et relève de la responsabilité de l'employeur-état.**

➢ Bilan des exercices incendie

Des problèmes de sécurité incendie ont été soulevés pour le PNCD et le Centre de Contacts. Ces services sont installés dans des bâtiments appartenant à des Communautés d'agglomération. Le PNCD est au 5e étage d'un bâtiment également occupé par d'autres services n'appartenant pas à la DGFiP.

Des exercices doivent être organisés conjointement avec les services occupants. Il est urgent de préciser les modalités d'évacuation, d'afficher les plans d'évacuation incendie, de matérialiser les points de rassemblement.

De nouvelles modalités de formation des guide-files, serre-files doivent être définies pour tenir compte du télé-travail, mais aussi d'éventuelles absences des agent·e·s formé·e·s. Les guide-files/serre-files étant quelquefois inscrit·e·s d'office en raison de l'absence de volontaires, tous et toutes n'ont pas bénéficié de formation.

Une formation sous forme d'atelier d'introduction à la gestion du stress a été testée par quelques membres du CHS-CT. Elle viendra compléter le catalogue des formations déjà proposées.

**Solidaires Finances demande que des retours sur les formations CHS-CT soient publiés afin de mieux connaître leur contenu.**

Des publications seront faites sur Ulysse 62.

## 3. Propositions d'utilisation du solde des crédits 2022

Le budget CHS-CT 2022 était de 184 869 €.

6 %, soit 11 092 €, ont été gelés à titre de réserve et ne seront pas débloqués cette année.

Le solde disponible à la date du CHS-CT est de 34 476,26 €.

Le CHS-CT a validé :

– séance supplémentaire pour la formation « se conduire »,

– pose d'une clôture et d'un portail au CDFP de Montreuil,

– formation à l'utilisation de défibrillateurs sur 10 sites,

– fournitures de stores à Diderot,

– sécurisation du bureau d'accueil d'Arras Amendes,

– installation de carports au CDFP de Lillers et à la Paierie,

– sacs à roulettes pour EDR.

La formation « se conduire » est beaucoup demandée, c'est pourquoi le financement d'une séance supplémentaire a été décidé.

**Pour Solidaires Finances, cette formation participe à la prévention des accidents de trajets ou de déplacements professionnels.**

En raison de la nouvelle disposition des services au CDFP de Montreuil, des agent·e·s se retrouvent directement exposé·e·s à la vue des passant·e·s, ce qui conditionne la pose d'une clôture. Une haie de troènes devra être arrachée, en compensation des arbustes seront plantés.

En groupe de travail, la pose de stores avait été proposée pour Longuenesse et Montreuil. Les coûts étaient exorbitants. Les membres du CHS-CT ont demandé de nouveaux devis. La Direction a choisi de financer ces dépenses.

**Solidaires Finances demande néanmoins la réalisation de nouveaux devis. Le budget de la Direction n'est**

**pas extensible non plus. Des stores seront posés par l'adjoint à la gestion de site d'Arras Diderot pour un montant de 67,80 € par store. Les devis pour Longuenesse et Montreuil représentaient un montant d'environ 480 € par store, pose comprise. La différence de près de 412 € par store semble disproportionnée.**

Pour mieux prévoir les achats de sacs à destination des agent·e·s de l'EDR, Solidaires Finances demande un recensement auprès de tous et toutes les agent·e·s. Tous et toutes ou presque, nous déplaçons avec un ordinateur portable et il convient de fournir des sacs à dos, ou à roulettes, à ceux·elle·s qui le souhaitent, c'est une mesure de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques.

**M. Girault aimerait que les sacs fournis soient floqués DGFiP, Solidaires Finances s'y oppose fermement. La fermeture de nos sites, la réduction de nos horaires d'accueil et la politique gouvernementale en matière fiscale ne vont pas contribuer à augmenter notre popularité. Ce flocage nous semble inapproprié.**

Un décret applicable en fin d'année fixe de nouvelles normes de sécurisation des équipements de stationnement des vélos. Ils devront être fermés et équipés d'un système de fermeture, dotés d'arceaux pour permettre une fixation sur deux points, et éclairés. Les nouveaux carports-vélos répondront aux normes en vigueur, les anciens devront être modifiés ou remplacés.

S'il reste des crédits sur le budget CHS-CT, les membres de l'instance autorisent la division BIL à financer des trousses de secours à destination des agent·e·s formé·e·s Secouristes Sauveteurs au Travail, des fauteuils ergonomiques attribués sur prescription médicale, du matériel nécessaire aux réparations électriques.

Le budget du CHS-CT est approuvé à l'unanimité.

## 4. Bilan DUERP/PAP 2019-2021

Le document est accessible sur Ulysse 62 par ce lien :

http://dfp620.intranet.dgfip/missions/pilotage-ressources/ressources-humaines/vie_au_travail/duerp/Presentation%20DUERP%20PAP%202019-2020-2021.pdf

M. Girault n'a pas accepté que certains risques ressortent comme intolérables.

Il a décidé de modifier la cotation de ces risques et le document qui résulte de cette manipulation est accessible par ce lien :

http://dfp620.intranet.dgfip/missions/pilotage-ressources/ressources-humaines/vie_au_travail/duerp/Presentation comp DUERP PAP 2019-2020-2021.pdf

La cotation des risques résulte de la combinaison de 4 critères : fréquence, gravité, probabilité et maîtrise. La cotation de ces critères est faite lors des réunions ou recensements faits dans chaque service, et donc du ressenti des agent·e·s.

Les risques classés intolérables avant manipulation concernaient un risque électrique, des risques liés au travail sur écran, des risques Psycho-Sociaux (RPS) et d'autres risques, notamment liés au COVID.

**Solidaires Finances rappelle que le DUERP est une image à un moment donné et que le Plan Annuel de Prévention (PAP) permet de maîtriser les risques, et en priorité ceux considérés comme intolérables, afin d'en diminuer la gravité, la probabilité et la fréquence, et d'en améliorer la maîtrise, ce qui mathématiquement en minorera la cotation. Si certains risques ressortent intolérables une année, les mesures de prévention éventuellement financées par la Direction ou le**

**CHS-CT, permettront de les réduire, voire les faire disparaître. Nous n'acceptons pas la manipulation exigée par M. Girault et la dénonçons.**

**Le manque d'effectifs est un facteur aggravant des RPS, et les réponses apportées de prioriser certaines missions au détriment d'autres, de demander du renfort ou de solliciter un soutien, ne constituent pas de vraies solutions mais plutôt des pansements sur une jambe de bois.**

Le DUERP met en évidence les difficultés à maîtriser les RPS, pour lesquels la seule réponse est souvent des formations. Les risques chimiques et biologiques demandent un investissement conséquent du fait du coût notamment de la prévention du risque lié à la présence d'amiante.

**Solidaires Finances renouvelle sa demande de transmission du DTA (Diagnostic Technique Amiante) faite lors du transfert de la trésorerie de Lens CH à Liévin. Les pathologies liées à l'amiante peuvent se déclarer des années après la contamination et il est essentiel de connaître les situations d'exposition pour établir s'il s'agit d'une maladie professionnelle ou pas. La présence d'amiante a été établie dans les anciens locaux de Lens CH, le DTA permet d'en apporter la preuve et il est normal qu'il soit remis aux agent·e·s qui ont travaillé dans ces locaux.**

## 5. Rapports annuels 2020 et 2021 du Médecin du Travail et rapports annuels 2021 des psychologues

Rapport des Médecins de Prévention 2020-2021

En 2020, seule le Dr Laure De Pauw assurait la médecine de prévention pour la DDFiP.

À partir de mars 2020, la situation sanitaire était très difficile et le service médical de prévention a géré de nombreuses situations en fonction des différents protocoles définis par le Secrétariat Général.

La surveillance médicale n'a pu être assurée. Les visites médicales ont été suspendues de mi-mars à mi-septembre, puis de nouveau à partir de fin octobre.

La gestion des situations à distance s'est développée.

Le Dr Pauwels a assuré la continuité de service sur le secteur d'Arras à compter du 17 mai 2021.

En 2021, les visites médicales périodiques (annuelles ou quinquennales) ont été suspendues jusqu'à fin septembre.

La situation sanitaire a entraîné une augmentation du nombre de visites occasionnelles, spontanées ou à la demande de l'administration.

En 2020 et 2021, des aménagements ont été recommandés :

– fonctionnels :

. conditions d'exercice : limitation de contacts avec les usager·ère·s, bureaux individuels, poste sédentaire, limitation du temps de travail sur écran, contre-indication d'exposition à certaines ambiances, limitation de ports de charges ;

. rythme de travail : télé-travail, organisation du temps partiel thérapeutique, travail à distance.

– aménagements de poste :

. matériel : siège, Équipement de Protection Individuel (EPI) adapté, souris spécifique, repose-pieds/jambes, ordinateur portable plus léger, bras articulé/rehausseur d'écran,

agrafeuse électrique, pupitre/porte-document.

. changement d'affectation.

Des visites de services ont été réalisées : 3 pour 2020, 1 pour 2021.

Le médecin de prévention a participé à :

– des réunions ou GT (hors CHS-CT et DUERP-PAP) : 14 en 2020, 3 en 2021,

– des CHS-CT : 5 en 2020, 2 en 2021.

Un nouveau médecin de prévention a été recruté en mars 2022 pour le secteur d'Arras : Dr Fatima Kerrache présente à 40 %.

Rapport des psychologues 2021

Arras : Les consultations psychologiques sont organisées une demi-journée par mois à raison de 4 consultations par demi-journée.

18 agent·e·s ont été reçu·e·s pour 3 consultations au plus, dans certains cas 1 ou 2 consultations supplémentaires peuvent être accordées. Il s'agit d'un relais si nécessaire, avec des structures adaptées.

Les situations évoquées sont en lien avec des difficultés professionnelles, compliquées quelquefois par des difficultés personnelles.

Les situations rencontrées sont : du stress, du harcèlement, de l'anxiété, de l'insécurité, de la perte ou baisse d'estime de soi, des difficultés relationnelles au travail. La crise sanitaire accroît les difficultés.

Le télétravail est souvent évoqué comme une souffrance et parfois comme une bulle d'oxygène eu égard à la peur de la maladie.

Boulogne : 25 rendez-vous ont été réalisés pour 10 agent·e·s qui ont bénéficié de 1 à 6 rendez-vous.

Les situations évoquées sont en rapport avec des difficultés liées au travail, une seule est plus personnelle.

La crise sanitaire a généré des difficultés en lien avec l'organisation du travail, l'impact du télé-travail et la communication.

Les difficultés évoquées révèlent des souffrances physiques, de la sidération, de l'effondrement, du mal-être face à des relations dégradées ou extrêmes entre agent·e·s avec ou sans lien hiérarchique.

Des formes de violence avec déni, de l'isolement, des disqualifications, des brimades, du manque de reconnaissance avec mise à l'écart sont évoquées.

Des formes d'anxiété, de phases dépressives, des épisodes dissociatifs, d'épuisement, des idées noires sont relevées.

## 6. Retour sur la médiation sociale conduite au SIP d'Arras

Un événement tragique à conduit à requérir une médiation sociale en janvier 2021.

L'objectif de la médiation est d'apaiser les tensions et d'aider à rétablir le dialogue.

12 entretiens individuels ont été organisés et deux médiations collectives, l'une en avril et la deuxième en septembre, reportée en raison de la campagne déclarative.

Un accord de médiation a été trouvé et communiqué à l'ensemble du service et à la direction.

La médiation représente le début d'un changement dont le collectif doit s'emparer pour trouver la capacité à changer le relationnel.

## 7. Présentation du Comité Social d'Administration (CSA)

Les CTL et CHS-CT seront supprimés à l'issue des élections professionnelles. Une instance de dialogue social unique, le CSA, sera mise en place à compter du 1er janvier 2023.

Une formation spécialisée évoquera les sujets en lien avec la Santé et la Sécurité au Travail.

Pour la DDFiP 62, le CSA local comptera 10 titulaires et autant de suppléant·e·s.

La formation spécialisée comptera autant de titulaires que le CSA. Il·elle·s seront désigné·e·s par les organisations syndicales parmi les représentant·e·s titulaires ou suppléant·e·s du CSA local. Leurs suppléant·e·s seront désigné·e·s librement par les organisations syndicales siégeant au CSA local.

La Formation Spécialisée fonctionnera selon le même principe que le CHS-CT.

# Section Pas-de-Calais

La secrétaire animatrice du CHS-CT, Sylvie Heroguer, attend un entretien pour connaître ses futures attributions. Elle ne rédigera plus les procès-verbaux, ni les relevés de décisions.

**Pour Solidaires Finances le CSA ne représente pas un simple changement de nom en gardant les mêmes attributions que les instances supprimées.**

**Le nombre de réunions s'en trouvera réduit au détriment du dialogue social.**

## 8. Travaux immobiliers en cours et projets à venir

Restaurant administratif de St Omer : des travaux de remise en état du bâtiment et de l'électricité doivent être réalisés par la Société Energia au restaurant administratif de St Omer suite à un incendie. Ces travaux vont commencer et dureront 15 jours/3 semaines. Un peintre interviendra à la fin des travaux.

Boulogne : des travaux de réinstallation du SIP, d'installation d'un pôle foncier, d'installation du SGC et de Boulogne CH doivent être réalisés. Un devis est en cours.

Pour tenir compte du nombre important d'agent·e·s sur le site, un deuxième coin repas sera installé au rez-de-chaussée. La salle de réunion sera installée à la place occupée actuellement par le secteur de Desvres - Le Portel.

Les premiers travaux consisteront à l'aménagement des espaces du SGC et de Boulogne CH.

**Solidaires Finances rappelle que le parking souffre déjà d'un manque criant de places.**

**Le bureau syndical est supprimé. Nous rappelons à la direction l'obligation d'un local à disposition des syndicats sur un site de plus de 50 personnes.**

Calais : la première tranche de travaux consistera à réinstaller le SIP. En attendant de pouvoir installer le SGC au CDFP de Calais, des postes supplémentaires seront mis en place à Calais municipale où le SGC sera installé provisoirement.

Des travaux de transition énergétique sont prévus : installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture et isolation du vide sanitaire.

Maintenances chaudières : des travaux de désembouage ont été conduits à Foch. Seront ensuite programmés : Béthune et Boulogne.

Le but est d'avoir des systèmes de chauffe qui permettent d'atteindre 19° partout.

Des travaux doivent être conduits pour réhabiliter les bâtiments afin de permettre une réduction de 40 % de la consommation énergétique en 2030.

Deux audits énergétiques ont été réalisés à Foch et Calais. Il faut prévoir Béthune et Arras Diderot.

**Les représentant·e·s de SOLIDAIRES Finances**

**Catherine VERDAUX, Arnaud VANHOUCKE, titulaires**
**Lionel PAGIE, Marine CAILLERET, suppléant·es**
**Nadège BOTTE, experte**